

**Relevé de décisions du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique**  
**du 28 janvier 2025**  
**de l'INSPE de l'académie de Poitiers**

*Affaire suivie par Angélique BENOIT*  
*Relevé de décisions COSP 2025-01-28*  
*Courriel : angelique.benoit@univ-poitiers.fr*

Par courrier du directeur de l'INSPE en date du 21 janvier 2025, le COSP de l'INSPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 28 janvier 2025.

Étaient présents ou assistant en visioconférences :

Membres de droit :

- Madame Valérie LEFEUVRE - Ingénieure d'études en application ENT et web, I-Média, Université de Poitiers (visio)
- Madame Julie RANCON – Maître de conférences, UFR Lettres & Langues, Université de Poitiers (visio)

Personnalités extérieures :

- Madame Anne BOUCKER, IA-IPR histoire-géographie, Académie de Poitiers (visio)
- Madame Laëtitia COLDER, Ingénieure de formation à l'EAFC, Académie de Poitiers
- Madame Amandine GLENAT-COURTADON, directrice du service orientation et d'information (visio)
- Madame Mathilde FOUCHERAULT, IA-IPR lettres, CARDIE, Académie de Poitiers (visio)
- Madame Christelle FREDON, IEN Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées, académie de Poitiers
- Monsieur Nicolas VIBERT - Directeur de recherche CNRS, Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), CNRS - Université de Poitiers

Étaient représentés :

- Monsieur François LECHELLIER, par Monsieur Nicolas VIBERT ;
- Madame Nolwenn QUÉRÉ, par Monsieur Nicolas VIBERT ;
- Monsieur Stéphane MANSON, par Madame Anne BOUCKER ;
- Monsieur Jean-Charles THÉVENOT, par Madame Christelle FREDON.

Membres invités permanents :

- Monsieur Denis ALAMARGOT – Directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers
- Madame Angélique BENOIT – Assistante de Direction de de l'INSPE de l'académie de Poitiers, secrétaire de séance
- Madame Émilie DESSEIGNE – Responsable des services administratifs de l'INSPE de l'académie de Poitiers
- Madame Cécile LALANNE – Directrice-adjointe, assesseure à la pédagogie de l'INSPE de l'académie de Poitiers
- Monsieur Victor MILLOGO – Directeur-adjoint, chargé de la recherche et de l'internationalisation, de l'INSPE de l'académie de Poitiers

Membre(s) invité(s) selon l'ordre du jour :

Néant.

Nombre de membres présents : 8 (en présentiel et à distance)

Nombre de procurations : 4

Nombre de votants : 12 (en ouverture de séance)

Points à l'ordre du jour	Décisions	Avis / ou vote
<p align="center"><b>Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2024</b></p>	<p align="center">NC</p>	<p align="center">À l'unanimité</p>
<p><b>Point d'information : CI et COSP : Nomination à venir de représentants du rectorat</b></p>	<p>Le nouveau Recteur d'académie a nommé Monsieur Grégoire Borst au sein du Conseil d'Institut de l'INSPE. Ce dernier ne pouvant être présent à la séance du 4 février 2025, l'élection du/de la président(e) du conseil aura lieu en séance du 8 avril 2025.</p>	<p align="center">NC</p>
<p align="center"><b>Retour sur la Journée Académique (JA3) – rentrée officielle de l'INSPE : point d'information</b></p>	<p>La 3ème Journée Académique de l'INSPE de l'année 2024/2025 s'est tenue le 14 janvier 2025 sur le site du campus de Niort :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matin : Communication d'informations générales</li> <li>- Après-midi : des ateliers de travail se sont tenus au sein des différents départements, ayant permis d'aborder différents thèmes.</li> </ul> <p>L'INSPE se saisit des retours des conseils de perfectionnement ou des projets en cours, pour définir le thème des différents ateliers. Les comptes rendus des ateliers seront prochainement mis à disposition sur le Drive INSPE Académique.</p>	<p align="center">NC</p>
<p align="center"><b>Retour sur les votes du Conseil d'Institut, à la suite des préconisations du COSP</b></p>	<p><b>DU préparation CRPE - Maquette :</b> Adopté (16 pour / 0 contre / 0 abstention)</p> <p><b>MEEF2 – mutualisation PEES mi-temps PLC avec MEEF2 TD UE4 :</b> Adopté (12 pour / 0 contre / 4 abstentions)</p> <p><b>MEEF 1/2/3 – Harmonisation EC « Recherche documentaire » :</b> Adopté (12 pour / 0 contre / 4 abstentions)</p> <p><b>MEEF 2/3 – Mutualisation UE6 (LVE niveau B2)</b> Adopté (15 pour / 0 contre / 0 abstention)</p> <p><b>MEEF 3 – Évolutions de la maquette</b> Adopté (12 pour / 0 contre / 3 abstentions)</p> <p>Suite à ces votes, l'assesseure à la pédagogie a fait remonter les propositions auprès de la</p>	<p align="center">NC</p>

	CFVU de l'Université. Elles sont en cours de traitement par la Direction du Pilotage des Formations, avant étude par les instances.	
<b>Printemps de la recherche en éducation 2025 – R INSPÉ</b>	<p>Cet évènement pluridisciplinaire se déroulera en deux temps de mars à mai 2025. Il consistera d'abord en un cycle de webinaires, organisés de 16h30 à 17h30 en mars et avril 2025, destinés aux chercheurs ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'enseignement et de l'éducation nationale.</p> <p>2 journées seront ensuite proposées en présentiel, les 22 et 23 mai 2025 à Paris, au cours desquelles des tables rondes et des conférences se tiendront.</p> <p>Un prix de poster est proposé. La date limite de candidature est fixée au 10 mars 2025.</p>	NC
<b>Budget 2025</b>	<p>En raison du contexte national, l'Université de Poitiers est soumise à des restrictions budgétaires, la loi de finances 2025 n'étant pas votée par le gouvernement.</p> <p>Les ouvertures de crédits du budget initial 2025 sont limitées à 25% jusqu'à fin mars 2025, toutes masses budgétaires confondues (fonctionnement, investissement et masse salariale).</p> <p>Au niveau des ressources humaines, les recrutements devront être planifiés selon une logique pluriannuelle.</p> <p>Dans ce contexte, les composantes de l'Université doivent définir un plan d'économie, qui sera présenté en réunion des directeurs de composantes le 31 janvier 2025. Il est à noter un souhait de maintien de la continuité de service. De ce fait l'INSPE tient à maintenir les activités de formation.</p>	NC
<b>Budget de projet</b>	<p>En raison d'un nombre important de formateurs PEMF, intervenant dans le département 17, il est nécessaire de clarifier les sollicitations des PEMF sur les 4 départements.</p> <p>Le budget de projet sera présenté lors du prochain comité des partenaires.</p>	NC

<p><b>Conseils de perfectionnement : bilan des représentations des différents partenaires</b></p>	<p>Pour le MEEF1, 3 représentants respectivement de la DSDEN, de l'EAFC et du Rectorat étaient présents. Ce qui n'était pas le cas pour les MEEF 2 et 3.</p> <p>Quant au MEEF4, les partenaires n'étant pas inclus dans la composition du conseil, ils devront être sollicités pour en faire partie.</p>	<p>NC</p>
<p><b>Mise en stage des étudiants : harmonisation de la recherche des berceaux de stage (MEEF2 et MEEF3)</b></p>	<p>À l'heure actuelle, la définition des berceaux de stage pour le second degré varie selon les disciplines, certaines ayant davantage de berceaux possibles que d'autres. Une communication aux IA IPR et IEN sera réalisée afin de permettre une égalité et équité entre les étudiants, en harmonisant les pratiques.</p>	<p>NC</p>
<p><b>Modification des jours de mise en stages pour faciliter l'observation de situations professionnelles (SPA MEEF1 et MEEF2)</b></p>	<p>Afin de permettre aux étudiants de MEEF1 de participer aux réunions dans leurs lieux de stages, il est proposé de décaler la journée de stage du vendredi au jeudi, car les réunions sont souvent organisées le jeudi.</p> <p>S'agissant des étudiants de M2 MEEF2, il est nécessaire de mener une réflexion sur les jours de mise en stage. Il est proposé de rester à un jour et demi de stage, plutôt que 3 demi-journées, cela afin de réduire les temps de déplacements des étudiants, notamment durant la pause méridienne, qui doit être banalisée.</p>	<p>Le COSP préconise les changements proposés en séance</p>
<p><b>Fiche de liaison académique partagée pour les tuteurs et référents de stage : complétion dans un espace en ligne (PEES, MEEF)</b></p>	<p>Le souhait est de mettre en place une fiche de liaison commune aux 3 sites de L'INSPE, à renseigner en ligne par les tuteurs et référents, afin de permettre un suivi identique de tous les étudiants, ce qui n'empêchera pas de rédiger des bilans plus complets à côté.</p> <p>Pour les PEES MT et TP cela permettrait également au directeur de l'INSPE d'accéder à l'information pour les titularisations.</p> <p>Il est précisé que le respect de la RGPD devra être pris en compte.</p> <p>Pour ce qui est des comptes-rendus des tuteurs de stages PEES MT, à ce jour la fiche de suivi entre tuteurs et référents n'existe pas. Suite à la réunion qui s'est tenue en novembre</p>	<p>NC</p>

	<p>avec l'EAFC et le Rectorat, une volonté de mise en place d'une fiche commune est ressortie.</p> <p>L'outil COMPAS, utilisé pour le 2<sup>nd</sup> degré, pose une difficulté, celle de devoir transformer la mise en forme des documents pour pouvoir les intégrer sur la plateforme.</p>	
<p><b>Projet de DU « Préparation CRPE » - point d'étape</b></p>	<p>L'ouverture est prévue pour la rentrée 2025. Ce DU s'adresse à des titulaires de Master, ou à des candidats disposant des conditions d'accès au concours CRPE.</p> <p>Il sera dispensé en distanciel, en fin de journée, pour permettre à ceux qui travaillent de le suivre.</p> <p>Le diplôme sera délivré par compétences et non selon des notes. Ces dernières seraient simplement données à titre indicatif.</p> <p>Une réflexion sur la scénarisation des cours à distance est en cours. Une équipe d'intervenants a été identifiée et un webinaire sera organisé à la mi-février, afin de définir un plan de formation, ainsi que la mise en œuvre de la plateforme de formation à distance.</p>	<p>Maquette votée au CI du 10 décembre 2025</p>
<p><b>UE6 : LVE dans les formations MEEF : clarification des objectifs et des attendus de l'UE</b></p>	<p>Chaque étudiant doit obtenir le niveau B2 en langue étrangère. Dans ce cadre c'est l'UE6, qui est mise en œuvre, avec 18 heures d'enseignement. Suivant le niveau initial, cela peut inclure du renforcement, afin de permettre à l'étudiant de valider le niveau B2.</p> <p>À noter que certains étudiants ne sont pas concernés, dans la mesure où ils ont déjà validé ce niveau. Par conséquent, une évaluation doit être faite pour tenir compte du parcours de l'étudiant.</p> <p>Si l'étudiant n'obtient pas le niveau B2 en langue étrangère, alors il sera considéré comme redoublant. Il est donc essentiel que l'étudiant reçoive du renforcement de son apprentissage de la langue et non un enseignement de didactique de la langue étrangère.</p> <p>Une réunion avec le département LVE est programmée afin d'échanger à ce sujet.</p>	<p>NC</p>

<p><b>Emplois du temps : périodes réservées (pause méridienne ; mercredi AM - UNSS ; jeudi après-midi : SUAPS, Culture)</b></p>	<p>Il a été demandé aux différents sites d'avoir une vigilance par rapport à la pause méridienne, qui doit durer au moins 1h30, conformément à la délibération de la CFVU du 7 avril 2022.</p> <p>Les jeudis après-midi vont également être libérés pour les M1, conformément à la même délibération.</p> <p>Pour ce qui est des M2, étant donné qu'ils sont en alternance, ils ne sont pas concernés, comme le stipule la délibération de la CFVU.</p> <p>À noter que l'INSPÉ souhaiterait que l'UP arbitre pour les absences des étudiants affiliés au SUAPS dues aux compétitions locales.</p>	<p>NC</p>
<p><b>Enseignement à la défense dans les INSPÉ : quel plan de formation ? Projet de journée de réflexion, par Hugues Marquis, référent défense INSPÉ</b></p>	<p>Hugues Marquis présente un projet de mise en place d'une formation à l'éducation à la défense à destination des étudiants de l'INSPÉ. À ce jour, la mise en place de cette formation n'est pas compatible avec la maquette actuelle.</p> <p>Il pourrait être envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un CM ou une séance de TD de 2 heures "enseigner à la défense", sur des heures prises sur le volume horaire "Valeurs de la République" des différentes maquettes, avec des possibilités de mutualisation.</li> <li>- ½ journée ou journée entière de formation sur volontariat des étudiants, avec au programme des conférences, tables rondes et visites à proximité de l'INSPÉ sur des lieux intervenant dans la défense.</li> <li>- La mise en place d'un projet interdisciplinaire d'éducation à la défense. Ce projet s'intégrerait à la maquette du master MEEF2 mention 2nd degré en m2, semestre 3 .</li> <li>- Une proposition de formation à distance, en prenant comme exemple les cours donnés dans le cadre de l'UE d'ouverture mise en place ce semestre 2025 en L2 sur le site universitaire de la Charente, pour sensibiliser les étudiants au système de défense.</li> </ul>	

	<p>Il serait pertinent de donner une lisibilité à l'éducation de la défense, qui est une discipline transversale.</p> <p>Cela pourrait être permis, par exemple, par la modification du libellé de l'EC de l'UE3 de la maquette "Valeurs de la république".</p> <p>Un des autres objectifs est de préparer les enseignants et personnels de l'éducation à enseigner ces questions de défense. Dans cet objectif, un cours a été déposé sous UPédago, qui pourra être suivi sur inscription.</p> <p>Il existe des fiches actions destinées aux enseignants des écoles, collèges et lycées sur différentes thématiques.</p> <p>L'équipe de direction propose que cette thématique soit discutée en atelier lors de la prochaine journée académique, dans le cadre de la thématique générale de l'UE3, pour laquelle d'autres problématiques sont à discuter. Cette UE est transversale puisque non rattachée à un département.</p> <p>Denis Alamargot informe qu'un module dédié à l'écologie est également à intégrer dans le plan de formation. Il serait intéressant d'avoir une formation à la défense, comme celle pour l'écologie, via une plateforme.</p>	<p>Le COSP préconise de poursuivre la démarche avec une opérationnalisation différée, dans l'attente des informations nécessaires à la mise en place de la réforme à venir de la formation initiale des enseignants.</p>
<p><b>Actualité de la recherche à l'INSPE</b></p>	<p>Victor Millogo informe que, suite à la commission recherche, qui s'est tenue le 25 novembre, 3 projets de recherche ont été retenus pour financement, ainsi que 4 journées d'études et colloques (cf. PVde la Commission Recherche à venir).</p> <p>Toutefois en raison des restrictions budgétaires, les financements recherche de l'INSPE sont actuellement gelés, ce qui n'empêche pas de continuer ces différents projets dans l'attente de la disponibilité des financements 2025.</p> <p>Victor Millogo informe que le rectorat va être sollicité pour le colloque en lien avec la didactique du français dans la mesure où les enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré sont concernés.</p>	<p>NC</p>

	<p>Nicolas Vibert indique que, pour les laboratoires de recherche, la recherche fait partie des continuités de service.</p>	
<p><b>Appels d'offres à venir du PPR "Sciences pour l'éducation": projet proposé par le CeRCA et partenariat envisagé avec l'INSPE</b></p>	<p>Nicolas Vibert indique que, dans le contexte France 2030, se monte nationalement un programme pluriannuel de recherche s'intitulant "Sciences pour l'éducation".</p> <p>Dans ce cadre, des appels d'offres vont être lancés probablement à l'automne 2025, avec une réponse attendue au premier semestre 2026.</p> <p>Les principaux projets de recherche financés devront être pluridisciplinaire, et auront pour objet de tester à grande échelle, en lien direct avec le Rectorat et les enseignants, des solutions pédagogiques innovantes dont la recherche a déjà montré qu'elles pourraient être efficaces.</p> <p>Le CeRCA a commencé à préparer un projet centré sur la compréhension et la réduction des inégalités de maîtrise du langage oral et écrit de la maternelle au collège (cycle 3).</p> <p>L'une des spécificités du projet sera de tenir compte de tout ce qui se passe hors de la classe, notamment dans les familles (devoirs à la maison par exemple).</p> <p>Le projet inclura aussi une action transversale en lien avec l'INSPE sur comment envisager la formation des enseignants pour que les résultats de la recherche puissent mieux infuser la formation qui est dispensée.</p> <p>Un travail en commun avec l'INSPE est à mener puisque cela pourrait avoir des impacts sur certaines UE, notamment l'UE5. Ceci nécessiterait de soumettre les changements au vote du COSP, puis du CI.</p> <p>Nicolas Vibert précise que d'autres laboratoires vont être contactés pour participer à ce projet et que le périmètre du projet est plutôt ciblé géographiquement sur l'Académie de Poitiers, sans exclure des collaborations extérieures.</p> <p>Denis Alamargot souligne la pertinence pour l'INSPE d'être partenaire à part entière du</p>	<p>NC</p>

	<p>projet, et de bénéficier à ce titre de l'ensemble des moyens budgétaires et des ressources humaines qui pourraient être alloués. La question du phasage avec la possible réforme de la formation initiale doit être toutefois pensée, le cas échéant, si des actions impliquant les formations se mettaient en place.</p>	
--	--	--

**La prochaine séance du COSP aura lieu le mardi 18 mars 2025 à 9h30.**